



COMITE 35 BADMINTON

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

Saison 2022/2023

REGLEMENT





1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs participants au Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes doivent posséder une licence au sein d'un club affilié à la FFbAD et provenant du département 35.

2. EXEMPTION DE PARTICIPATION

Seront exemptés de participation aux Championnats d'Ille et Vilaine Jeunes les joueurs qui seront convoqués par la Fédération Française de Badminton pour participer à une compétition ou un stage national ou international sur ce même week-end.

De même, un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale sera exempté.

Toute personne exemptée de participation aux Championnats 35 Jeunes ne pourra participer à aucune autre compétition ayant lieu aux mêmes dates (sauf celles mentionnées ci-dessus).

3. LICENCES

Pour participer à la compétition tout joueur devra être à jour de sa licence le jour de son inscription. La vérification s'effectuera via BadNet.

4. CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge pour la saison 2022/2023 sont :

- Cadets (U17) : Joueurs nés en 2007/2008
- Minimes (U15) : Joueurs nés en 2009/2010
- Benjamins (U13) : Joueurs nés en 2011/2012
- Poussins (U11) : Joueurs nés en 2013/2014
- Minibad (U9) : Joueurs nés en 2015 et après

5. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFbAD : short ou jupe short et tee-shirt ou polo.

6. CALENDRIER

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes : samedi 20 et dimanche 21 Janvier 2023, sur les 3 tableaux (Simple, Double et Mixte). Le Club support est l'Union Sportive Guipry-Messac-Pipriac.



7. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

La demande d'autorisation sera effectuée par le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine.

8. INVITATIONS

Le Comité 35 de Badminton enverra les invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Jeunes à contacter et un plan d'accès aux salles.

9. HORAIRES

Le samedi et le dimanche :

- Début du tournoi : au plus tôt 09h00
- Fin du tournoi : au plus tard 18h00

10. VOLANTS

Le Comité fournira les volants plumes uniquement pour la finale, à hauteur de 2 volants plumes par match, un troisième pourrait être donné en cas de troisième set.

Les tableaux Minibad et Poussins se disputent en volants plastiques ou plumes au choix des 2 joueurs (ou paires). En cas de désaccord, le volant plume est prioritaire.

Les volants officiels sont :

- Plumes : Yonex Aerosensa 20
- Plastiques : Yonex Mavis 300 (fournis par le Comité)

11. SELECTION

a. En Simple :

Les catégories d'âge concernées en simple sont les Minibads, Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

La sélection sera établie par la Commission Jeunes du 35 et le Référent Jeunes. Celle-ci sera faite en fonction des observations faites sur toutes les compétitions effectuées cette saison : TDJ, TIJ, TRJ, CIJ, CEJ mais également avec l'avis des membres de l'équipe technique départementale.

En principe, aucune dérogation de surclassement ne sera accordée en simple. Le maintien de certains tableaux pourra conduire la Commission Jeunes à accorder de manière exceptionnelle un surclassement.



Les joueurs sélectionnés sont alors convoqués par le Comité, auprès duquel ils doivent confirmer ou non leur participation. Une réponse est demandée à J-15 au plus tard.

La liste définitive des joueurs sera publiée sur le site du Comité à J-10 précédant la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le Jeudi précédant la compétition.

b. En Double et en Mixte :

Les catégories d'âge concernées en double et en mixte sont les Poussins, Benjamins, les Minimes et les Cadets. Les Minibad pourront s'associer avec des Poussins seulement.

Les inscriptions sont libres. Il n'y aura pas de sélection du Comité 35 ou de composition de paires gérées par le Comité 35. Toutes les inscriptions devront être envoyées au comité jusqu'au lundi J-15 de la compétition.

Un fichier en ligne de recherche de partenaires sera accessible afin de faciliter la constitution de paires.

Sur la base des inscriptions reçues, la Commission Jeunes et le Référent Jeunes feront une sélection définitive afin d'assurer le meilleur niveau possible avec la meilleure homogénéité.

La Commission jeunes pourra recourir à du surclassement pour gérer les tableaux. En toute hypothèse, tout surclassement doit se faire sur autorisation de la Commission jeunes 35.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée sur le site du Comité à J-10 précédant la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le jeudi précédant la compétition.

12. TABLEAUX

Pour cette édition, les simples et mixtes se feront le samedi et si possible jusqu'aux finales

Les doubles se feront le Dimanche intégralement.

13. MATCHS

Tous les matchs se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

14. COACHING

Le coaching sera interdit entre les points sur les catégories suivantes : Minibad / Poussins / Benjamins.

15. REGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.



Comité 35 de Badminton

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

REGLEMENT Saison 2022/2023



16. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 5 € par joueur pour 1 tableau, 8 € pour 2 tableaux et 10 € pour 3 tableaux. Le règlement devra être fait à l'ordre du Comité 35 de badminton.

17. RECOMPENSES

Les récompenses seront offertes par le Comité aux vainqueurs, finalistes et demi-finalistes.

18. RESTAURATION

Le club support devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club support.

19. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit contacter le Comité.
- De plus, à compter du mercredi précédant la compétition, tout joueur inscrit, et non présent le jour du tournoi, doit adresser au Comité un certificat médical ou un justificatif écrit, dans un délai de 5 jours après la fin de la compétition.

Tout forfait non justifié pourra être pénalisé d'une amende de 16 € à adresser au Comité. En outre, le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.

Toute participation à ce tournoi et à son organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

La Commission Jeunes



Commission Jeunes 35

Mail: commissionjeune35@gmail.com Site: <http://badminton35.fr/>

Tel : 02 99 54 67 60

Maison Départementale des Sports
13b, avenue de cucillé
35 065 RENNES

Badminton 35 : Plus Grand, Plus Fort, Plus Loïn



Maison Départementale des Sports – 13 bis, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex
Tél : 02 99 54 67 60 – Courriel : etd@badminton35.fr
Site : <http://badminton35.fr/>

